

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

A l'heure où nous ne savons pas encore à quelle sauce les collectivités vont être mangées pour compenser le déficit abyssal de l'Etat, il faut rappeler qu'elles ne sont en rien responsables de la dérive des comptes publics puisqu'elles ont l'obligation de voter leur budget à l'équilibre et que, contrairement à l'Etat, leur dette est stable. A Moissy-Cramayel, notre dette diminue année après année ; c'est un des marqueurs de notre bonne gestion des finances de la ville. Comme nous sommes rentrés dans une période de très forte incertitude quant au maintien des dotations et du niveau des subventions que l'Etat peut nous octroyer, cette année qui s'achève nous a beaucoup mobilisé afin d'aller chercher les financements et de mettre sur les rails les derniers projets de notre mandat. En 2024, nous avons financé l'achat du futur centre de santé et ouvert de façon anticipée une annexe pour que chacun puisse accéder à un médecin généraliste. Nous avons démarré la deuxième phase de la requalification du centre-ville avec la rénovation ô combien nécessaire de l'avenue P. Bur. Tous les habitants de la résidence du Parc ont désormais obtenu une solution de relogement, laissant place d'ici quelques mois au chantier de démolition. L'extension de la vidéoprotection est elle aussi lancée et les premières caméras devraient être installées en tout début d'année... A Moissy, les projets se concrétisent, et malgré la conjoncture et l'inflation, nous continuons à préparer l'avenir sans augmenter les impôts.

Line MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 3 élu-e-s

Renoncement, c'est un peu le leitmotiv de la majorité municipale en matière de sécurité et de lutte contre les incivilités. Dorénavant, communication oblige, nous allons avoir droit à des vidéos de Mme La Maire nous expliquant comment nous passer de certaines choses puisque sa majorité ne peut assurer la tranquillité de ses administrés. Dernière en date : comment se passer des bancs en centre-ville puisque la seule solution pour Mme La maire afin d'empêcher les attroupements nocturnes c'est d'empêcher les fauteurs de troubles de s'asseoir. La logique est de priver les paisibles citoyens de services par manque de fermeté et de volonté politique cela suffit ! on peut installer autant de caméras que l'on souhaite si la présence sur le terrain est absente cela sert à quoi ? Encore une communication faite sur les deniers publics, par nos impôts. Et lorsque l'on demande à Mme la maire un arrêté municipal contre les attroupements nocturnes notamment place de la Fontaine pour protéger les nuits des riverains elle ne le veut pas car dixit "ils ne sont pas solvables" et les exemples sont légion. La communication ne pourra pas toujours cacher le renoncement en matière de sécurité de la majorité municipale ! Les membres et élus d'Unis pour Moissy vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année même si nous regrettons la suppression du marché de Noël à Moissy comme de nombreux moisséens, un renoncement supplémentaire.

Suivez-nous sur Facebook : Unis pour Moissy - C. DUEZ, T. BAMI, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Une ambition pour Moissy” - 1 élu

Texte non parvenu.